

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 32 promulguant le décret du 31 août 1910 portant modification à certaines dispositions des décrets des 29 décembre 1903 et 28 janv. 1908.

n° 32

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 janvier 1911

Numéro JO
n° 171 du 01/02/1911

Date du numéro
1 février 1911

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 sept. 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 31 août 1910 portant modification à certaines dispositions des décrets des 29 décembre 1903 et 28 janvier 1908 sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du département des Colonies ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. premier. — Est promulgué à la Côte française des Somalis, pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 31 août 1910, portant modification à certaines dispositions des décrets des 29 décembre 1903 et 28 janvier 1908 sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du département des Colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la Colonie.

P. PASCAL Par le Gouverneur : **Le Secrétaire Général, CASTAING.**